

Manifestations contre une loi sécuritaire en France

Le Vif

Des milliers de personnes se sont rassemblées samedi un peu partout en France pour dénoncer une loi en préparation jugée liberticide par les organisateurs, dans un pays secoué depuis jeudi par une nouvelle affaire de violence policières qui met le gouvernement sous pression.



Paris, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Caen... De multiples rassemblements sont prévus contre ce texte dénoncé comme attentatoire à la liberté d'expression et à l'Etat de droit. Dans certaines villes, les manifestations ont commencé dès samedi matin.

Ainsi à Lille (nord), entre 1.000 et 1.500 personnes, avec à leur tête la maire Martine Aubry, se sont rassemblées sous le slogan « Liberté, égalité, filmez ! ».

« On se fait frapper pendant les scènes coupées ! », « Floutage de gueule », disaient notamment les pancartes brandies au milieu de drapeaux et badges du Club de la presse, de différents syndicats, notamment de journalistes, ou encore de la Ligue des droits de l'homme.

A Montpellier (sud), ils étaient 4 à 5.000, brandissant des pancartes clamant « Plus de flics que de médecins – sens des priorités » ou « Démocratie floutée ». A Rennes (ouest), Maud, 45 ans, était là pour protester contre ce « réel déni démocratique » et la « dérive autoritaire ».

Au coeur de la contestation qui a débordé jusqu'à entraîner une crise politique, figurent trois articles de la proposition de loi « Sécurité globale », qui a déjà reçu un feu vert de l'Assemblée nationale la semaine dernière, encadrant la diffusion de l'image de policiers, l'usage de drones et des caméras-piétons des forces de l'ordre.

« Cette proposition de loi vise à porter atteinte à la liberté de la presse, à la liberté d'informer et d'être informé, à la liberté d'expression, en somme aux libertés publiques fondamentales de notre République », juge la coordination appelant aux rassemblements.

L'article 24, qui a focalisé les attentions, réprime d'un an de prison et 45.000 euros d'amende la diffusion « malveillante » d'images de policiers et gendarmes. Le gouvernement avance que cette disposition vise à protéger les policiers victimes d'appels à la haine et au meurtre sur les réseaux sociaux.

Mais ses détracteurs font valoir que bon nombre de violences policières seraient restées impunies si elles n'avaient pas été capturées par les caméras de journalistes et les smartphones de citoyens. Ils pointent aussi une disposition inutile, l'arsenal juridique actuel étant suffisant pour réprimer de tels délits.

Deux affaires de violences policières cette semaine, révélées par des vidéos, ont transformé une passe difficile pour le gouvernement en véritable crise.

Lundi, lors d'une opération médiatique d'organisations pro-migrants, la police a évacué brutalement ceux qui s'étaient installés sur une place du centre de Paris, malmenant également des journalistes sous l'oeil des caméras et des smartphones.

Passage à tabac

Mais le paroxysme a été atteint jeudi après la publication d'images de vidéosurveillance montrant le passage à tabac d'un homme noir, producteur de musique, par trois policiers.

La presse, les réseaux sociaux et certains grands noms du sport ont dénoncé ces violences policières. « Des images qui nous font honte », a admis vendredi soir [le président Emmanuel Macron, qui avait déjà demandé jeudi des sanctions très claires contre les policiers incriminés.](#)

Outre le retrait des articles 21, 22 et 24 de la loi, la coordination demande également le retrait du nouveau « Schéma national de maintien de l'ordre » qui, lors des manifestations, oblige les journalistes à se disperser lorsque les forces de l'ordre en donnent l'ordre, les empêchant ainsi de couvrir la suite des événements, souvent houleux ces dernières années.

Un collectif de journalistes a dénoncé dans un texte diffusé samedi la volonté de la police et d'autres institutions de s'arroger un « droit de censure », au mépris de la liberté d'informer, à travers des conventions de tournage de plus en plus contraignantes.

Les presses française et étrangère ont dénoncé « une dérive sécuritaire », « des atteintes aux droits ». Parmi les voix critiques, la défenseure des droits, les rapporteurs des droits humains auprès de l'ONU... Le débat s'est aussi invité au Parlement européen.

En plus des traditionnelles structures de gauche, syndicales, ou de la société civile qui manifesteront, de nombreuses personnalités ont rejoint l'appel à manifester samedi, désormais placé sous « le refus que la France soit le pays des violences policières et des atteintes à la liberté d'informer ».